

Programme RAGE

Le Grenelle Environnement a généré une mutation importante dans le domaine de la construction avec notamment une évolution forte des exigences de performances énergétiques des bâtis, via la nouvelle Réglementation thermique.

Dans ce contexte, nous assistons actuellement à la naissance de nouvelles pratiques constructives tant sur le secteur de la construction neuve qu'en rénovation. Ces nouvelles pratiques sont dans bien des cas dépourvues de cadrage normatif, ce qui génère des problèmes d'assurabilités et de pathologies. Afin de favoriser l'appropriation de bonnes pratiques à échéances court et moyen termes, un dispositif national, conduisant à l'élaboration de référentiels de type « pré DTU » a été mis en place sous management de l'AQC (Agence Qualité Construction). Ce dispositif est nommé : RAGE (Règles de l'Art Grenelle Environnement).

FCBA a été sollicité pour participer aux réflexions d'identification des technologies non normées. Un groupe de travail constitué des CTI de la construction et du CSTB a, courant 2011, commencé à travailler sur l'élaboration d'un programme d'actions destinées aux entreprises de la construction, reposant sur la réalisation :

- ♦ de guides,
- ♦ de Recommandations Professionnelles (« Pré-DTU »),
- ♦ de modules de formations.

Cette préparation constitue un travail conséquent et FCBA s'y investit en étroite collaboration avec les organisations professionnelles de la filière bois, dans le but de positionner au mieux les solutions techniques à base de bois dans ce programme global.

Contact FCBA :

Serge LE NEVE - Tél. : 05 56 43 63 05

Mél : serge.leneve@fcba.fr



Evolution DPC en RPC

La Directive Produits de Construction (DPC) va laisser place à un Règlement Produits de Construction (RPC) dès juillet 2013.

Cette évolution provient de la volonté de l'Europe, d'uniformiser les pratiques liées au marquage CE dans les différents états membres.

Un texte européen définissant les principes de fonctionnement du RPC est sorti courant 2011. Ce texte suscite de nombreuses interrogations et nous entrons dans une période d'interprétation des

principes mentionnés afin de finaliser des règles d'application pratique opérationnelles.

Dans ce contexte, FCBA s'implique fortement dans les différentes instances collectives qui réalisent ces travaux d'interprétations.

L'objectif est d'être en amont des décisions afin de préparer le centre et la filière à franchir ce cap de juillet 2013 sans ruptures ni perturbations.

Contact FCBA :

Serge LE NEVE - Tél. : 05 56 43 63 05

Mél : serge.leneve@fcba.fr

Nouvelles formations 2012 FCBA

FCBA fait évoluer son offre pour l'année 2012 en créant de nouveaux modules correspondant aux besoins du marché.

Dans les domaines structure et enveloppe on notera plus particulièrement l'impact de :

- la RT 2012,
- l'utilisation des Eurocodes.

Ces éléments ont suscité la création des modules suivants :

- Valorisation du bois en ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur). Ce sujet a été notamment conçu sur la base des révisions en cours des DTU 41.2 et 31.2, mais également sur l'acquis du guide de réhabilitation des maisons individuelles en cours de finalisation rédactionnelle.
- Révision du module 4 BC (Bâtiments Bioclimatiques Bois Basses Consommations)
- RT2012/2020 et la construction bois
- Maîtrise de la pose des menui-

series extérieures sur murs à ossature bois

- Nouveau module d'appropriation des méthodes simplifiées de justification au séisme. (Base Eurocode 8)
- Nouveau module d'appropriation de la justification mécanique des maisons à ossature bois, avec notamment : maîtrise des descentes de charges, justification des murs, justification des ancrages.

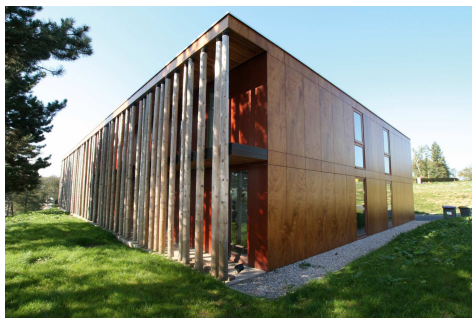
A noter par ailleurs que FCBA a également développé le nombre d'intervenants pour les parcours eurocodes (EC0, EC1, EC5) de manière à répondre à la recrudescence des demandes.

L'équipe Formation vous invite à découvrir son site

www.fcbaformation.fr ainsi que la lettre d'information mensuelle [cliquez pour voir le numéro 1 du FLASH FORMATION de novembre](#) [et abonnez-vous pour recevoir tous les mois les informations sur la formation](#)

Contact FCBA :

Peggy DERKSEN - Tél. : 05 56 43 63 13
Mél : peggy.derksen@fcba.fr



Agenda

Le Colloque « Le bois, atout énergétique des constructions performantes » se tiendra le 2 février 2012 dans l'auditorium de FCBA Paris.

Cette journée visera à restituer les études réalisées par FCBA, le CSTB et le CETE de Lyon sur la thermique des constructions bois et à consolider la présence du bois dans la construction par des solutions techniques, validées et éprouvées.

Pour en savoir plus : http://www.fcba.fr/espace-presse/2012/IBC/invitation_thermique.pdf

Pour s'inscrire : conferences@cndb.org

Le prochain Comité de Marque CTB-Éléments de structures en bois se tiendra le 27 mars à FCBA Paris.

La prochaine Commission professionnelle Gros Œuvre aura lieu le 12 avril 2012.

Un voyage d'étude au Japon est programmé du 16 au 26 juin 2012 autour de **Kyoto et Tokyo** sur la construction bois parasismique, Ce voyage organisé conjointement par FCBA et le CSTB sera aussi l'occasion de découvrir la culture et les traditions séculaires de ce pays tout autant attaché à préserver son patrimoine (souvent en bois) qu'à développer son formidable potentiel d'innovation.

Contact FCBA :

Catherine WEBER - Tél. : 05 56 43 63 80
Mél : catherine.weber@fcba.fr

A noter

SYNERBOIS pour accompagner le développement du bois dans la construction

Les exigences en matière de développement durable entraînent une demande accrue de l'utilisation du bois dans la construction.

L'équipe SYNERBOIS PARTENAIRES s'engage à accompagner cette évolution en s'appuyant sur les bases du partenariat créé il y a deux ans entre FCBA et le CSTB. Pour en savoir plus, venez découvrir le site : <http://synerbois.fr/>

Contact SYNERBOIS PARTENAIRES :

Serge LE NEVE (FCBA - Coordinateur)
Tél. : 05 56 43 63 05
Mél : synerbois-partenaires@fcba.fr



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Pôle Industries Bois Construction

Allée de Boutaut – BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 43 63 00 - Fax : 05 56 43 64 80

www.fcba.fr